

**COMMUNE D'ARLON**  
**COMMISSION CONSULTATIVE DE LA MOBILITE DOUCE ET REDUITE**  
**(CCMDR)**

Réunion du 12 février 2019

NOM	REPRESENTATION	CONTACT	PRESENCE
<b>Gervaise ROPARS</b>	Présidente	gervaise.ropars@hotmail.com	P
<b>Kamal MITRI</b>	Echevin de la Mobilité	kamal.mitri@arlon.be	P
<b>Thibaut VINCENT</b>	Conseiller en Mobilité	thibaut.vincent@arlon.be	P
<b>Cécile FRANCESCANGELI</b>	Aménagement Territoire	cecile.francescangeli@arlon.be	E
<b>Frédéric BOURGUIGNON</b>	Police Zonale	frederic.bourguignon@police.belgium.eu	P
<b>Matthieu SAINLEZ</b>	Conseiller CdH	matthieu.sainlez@gmail.com	-
<b>Pierre-Philippe BALON</b>	Conseiller CdH	pierrephilippebalon@gmail.com	P
<b>Patty SCHMITT</b>	Conseillère PS	pattyschmit14@gmail.com	E
	Conseiller MR		E
	Conseiller Ecolo		-
<b>Daniel ANTOINE</b>	Altéo	antoine.daniel62@gmail.com	P
<b>Xavier BOUVY</b>	GRACQ	xavier.bouvy@yahoo.fr	P
<b>François SPRUMONT</b>	GRACQ	f.sprumont@gmail.com	-
<b>Halinka NAGODA</b>	GRACQ	arlon@gracq.be	P
<b>Philippe CALLAERTS</b>	Citoyen	philippe.callaerts@laposte.net	P
<b>Marc CONZEN</b>	Citoyen	marc.conzen@arcelormittal.com	E
<b>Norbert COURTOIS</b>	Citoyen	courtois.n@gmail.com	E
<b>Michel BOUVY</b>	Citoyen	michel.bouvy@scarlet.be	E
<b>François GOERGEN</b>	Citoyen	francoisgoergen@hotmail.com	-
<b>Jean-Marie GUEBEL</b>	Citoyen	jimmyabc@hotmail.fr	P
<b>Guirec HALFLANTS</b>	Citoyen	halfiants@netc.eu	P
<b>Vincent JACQUEMIN</b>	Citoyen	vincent.jacquemin95@gmail.com	-
<b>Godefroid LAMBORAY</b>	Citoyen	godefroid.lamboray@gmail.com	-
<b>François MARTIAL</b>	Citoyen	fil@geo314.eu	E
<b>Damien SLEGTEN</b>	Citoyen	dslegten@gmail.com	P
<b>Brigitte TROUSSON</b>	Citoyenne	briggittetrousson@hotmail.com	P
<b>Jean WEBER</b>	Citoyen	jean.l.l.weber@gmail.com	E
<b>Marta ZAVRELOVA</b>	Citoyenne	marta.zavrelova@centrum.cz	E

## Ordre du Jour:

1. Etat d'avancement du Plan Communal de Mobilité (PCM)
2. Information : suivi des subsides "Mobilité douce"
3. Fonctionnement interne de la commission
  - Charte et visibilité de la commission
  - Présentation des conclusions du groupe de travail "Voiries du centre de Fouches"
4. Action ponctuelle: organisation de la Semaine de la Mobilité 2019

### 1. ETAT D'AVANCEMENT DU PLAN COMMUNAL DE MOBILITÉ

*Les slides de la présentation utilisées sont celles qui furent présentées au Collège par les bureaux d'études Transitec et ICEDD en date du 22 janvier 2019; les bureaux d'études n'ayant pu se déplacer, la présentation est assurée par le Conseiller en mobilité.*

Rappel est fait que les mesures proposées ici sont à envisager sur le long terme, à savoir plusieurs années. Les coûts d'infrastructure étant très élevés, des subsides sont nécessaires à l'implémentation de certaines mesures; or, ces subsides prennent du temps à être obtenus.

La Commission émet de grandes réserves quant à la proposition du bureau d'études de mettre la portion de l'avenue Victor Tesch comprise entre la rue Albert Goffaux et la rue des déportés en sens unique. Le flux de circulation venant de la gare va donc devoir remonter la rue du casino et le nombre de véhicules renvoyés vers le feu de signalisation au carrefour Déportés/Tesch va considérablement augmenter, risquant alors de paralyser la rue Joseph Netzer (particulièrement en heure de pointe). La Commission estime que cette proposition ne permet plus de garantir l'accessibilité des ambulances venant de la gare à l'hôpital et des véhicules de police au commissariat.

Il est donc proposé de réduire la vitesse sur l'avenue Victor Tesch et de réaliser l'accès cyclable à l'INDA via la rue des Thermes romains, par une mise en SUL (sens unique limité) de cette rue sur l'intégralité de sa longueur, permettant alors d'élargir les trottoirs actuellement étroits.

De même, la Commission attire l'attention du bureau d'études sur la mise en sens unique du passage sous voies de la rue Albert Goffaux qui risque de créer des problèmes: les véhicules seront donc renvoyés vers la rue Zénobe Gramme via la rue de la Semois et la Place de l'Yser, laquelle est déjà saturée aux heures de pointe. Il est néanmoins pris acte que cette proposition avait pour objectif de créer une piste cyclable pour les vélos venant des quartiers sud de la ville et voulant se rendre à la gare; la Commission propose donc, comme alternative, de consacrer l'un des deux trottoirs à une piste cyclable et/ou de construire une rampe prenant élan Via Sesmara à côté des mutualités, enjambant la rue Albert Goffaux, pour arriver au-dessus des escaliers donnant sur l'arrière de la gare (parking P2).

Concernant la carte du réseau cyclable, les remarques suivantes sont émises:

- La rue des tilleuls pourrait être valorisée (rue résidentielle) pour relier Stockem à Arlon en évitant une portion de la N83;
- Une revalorisation des terrains le long des anciennes voies de chemin de fer à Stockem pourrait être envisagée afin de pouvoir relier le centre de Stockem à Heinsch via la rue des cheminots, le passage sous voies et la rue Henri Elsen (ou la rue de Lamicht)
- Intégrer au réseau vers l'extérieur de la commune la réfection de la Chaussée romaine par la commune d'Etalle reliant Etalle à la frontière communale vers Sampont (800 m entre Sampont et la commune d'Etalle)
- Intégrer la liaison Schoppach – Arlon dans le réseau cyclable (faible pente, potentiel de population impactée élevé)

A la slide 70, il est demandé de clarifier la légende du réseau de trottoirs: une grande partie des trottoirs devraient à la fois faire partie de la catégorie "trottoir existant" et de la catégorie "trottoir à améliorer".

Concernant la future étape de réalisation des esquisses, la Commission demande à ce qu'un réaménagement de la Place de l'Yser favorisant les modes doux soit proposé, de même qu'une revalorisation des trottoirs du Square Albert afin qu'au moins 50 % d'entre eux (correspondant à 1 côté de la voirie) soient libre de stationnement.

Enfin, la Commission souhaite que tout soit mis en œuvre afin que les objectifs de la Vision FAST 2030 en matière de parts modales soient, sinon dépassés, au moins atteints.

De manière générale, la Commission salue la qualité du travail déjà accompli.

## 2. INFORMATION: SUIVI DES SUBSIDES "MOBILITÉ DOUCE"

La Commission prend acte de l'installation des abris pour vélos aux halls sportifs de l'ITELA, de la Spetz et de l'Hydrion.

Concernant l'accord émis par la Région wallonne pour la réfection du Chemin noir, il est demandé à ce qu'un soin particulier soit accordé à l'éclairage vu que ce cheminement est éloigné des voiries.

## 3. FONCTIONNEMENT INTERNE DE LA COMMISSION

### a) Charte et visibilité de la commission

Les remarques sont insérées directement dans le texte de la Charte.

### b) Réaménagement des voiries du centre de Fouches

La Commission prend acte de l'avis du TEC qui souligne l'intérêt de maintenir la rue passant devant l'école à double sens pour les élèves qui y prennent le bus.

Sur base de ces deux avis, il est porté à la connaissance de la Commission que le Collège a demandé à l'auteur de projet de proposer un second plan prenant en compte une mise à sens unique de certaines voiries.

## 4. ACTIONS PONCTUELLES – SEMAINE DE LA MOBILITÉ (16 AU 22 SEPTEMBRE 2019)

Trois actions différentes sont proposées:

- Parcours du combattant PMR: sensibiliser les citoyens d'Arlon aux difficultés de se déplacer en chaise roulante ou avec une canne d'aveugle en ville en leur faisant faire un parcours urbain.

Cette action, réalisée en extérieur, pourra être mise en place à la fois le jeudi (jour de marché) et le dimanche après-midi afin de toucher deux publics différents. Le parcours exact sera déterminé par le Conseiller en Mobilité, Jean-Marie Guébel et Daniel Antoine (+Michel Bouvy à confirmer), en collaboration avec l'ASBL Altéo qui pourrait fournir le matériel adéquat (cannes et chaises roulantes).

- Quizz mobilité: créer un quizz ludique sur la mobilité en général et le code de la route afin de rappeler certains éléments essentiels aux habitants;

Le quizz sera mis en ligne sur le site web et la page Facebook de la Ville d'Arlon. Les questions concerneront les droits et devoirs des automobilistes, des cyclistes et des piétons sur la voie publique. Contact doit être pris avec l'AWSR afin de bénéficier de leur expérience en la matière.

- Brevet des Parents: à l'image du Brevet du Cycliste qui forme certaines classes de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> primaire des écoles d'Arlon à rouler à vélo dans le centre-ville, une action similaire pourrait être organisée à destination des parents afin de les sensibiliser aux déplacements cyclistes en ville.

Action non retenue.

La Police, de son côté, parle de refaire une action de sensibilisation concernant l'interdiction de stationnement sur les trottoirs.

## 5. DIVERS

A l'instar de ce qui fut réalisé pour le Conseil consultatif communal des Aînés, un appel aux citoyens désireux de s'investir pour la mobilité de leur commune sera lancé sur le site internet et la page Facebook de la Ville d'Arlon.

Un article paraîtra dans le prochain bulletin communal rappelant quelques éléments du Code de la route en matière de stationnement en voirie.

La Police nous informe que, après avoir effectué une action de sensibilisation (2 semaines) en décembre 2018 à l'intérieur du mini-ring et abords, 1260 PV ont été rédigés durant une phase de répression (hausse de 25% par rapport à 2017). Au hall polyvalent, 96 PV ont été dressés pour mauvais stationnement.

Lors de la précédente réunion, il était noté que le Conseiller en mobilité et des volontaires verraient sur place à Arlon la conformité des places des parkings PMR. La visite a eu lieu, certaines places ont été adaptées en longueur et l'une a vu son emplacement modifié. Il fut également demandé à ce que les mini-bornes (30 cm de haut) soient retirées des voiries d'Arlon (piétonnier, notamment) car elles sont trop basses pour être vues par des personnes malvoyantes. Ce travail n'a pas encore été effectué car, vu que l'on se trouve en centre-ville, c'est l'urbanisme qui a l'initiative sur le type de potelets à installer en remplacement.

Propositions de points à l'ordre du jour de la prochaine réunion:

- Initiative de mobilité "Covoit-stop"
- Présentation des actions de Sensibilisation/Répression par la Zone de Police

*Clôture de séance à 22h00.*

Fait à Arlon, le 19 février 2019.

Thibaut VINCENT, Conseiller en Mobilité